

« AUDIT DES PRESTATIONS DE SECURITE PRIVEE ET DE GARDIENNAGE »

**SURTEO VOUS ACCOMPAGNE DANS LA MAITRISE DE VOS PRESTATAIRES DE
SECURITE ET DE GARDIENNAGE.**

CET AUDIT VISE TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX :

**1/ VERIFICATION DE LA
CONFORMITE
REGLEMENTAIRE DU
PRESTATAIRE DE SURETE**

**2/ VERIFICATION DE LA
CONFORMITE
CONTRACTUELLE PAR
RAPPORT A VOTRE
CAHIER DES CHARGES**

**3/ OPTIMISATION
OPERATIONNELLE**

Dans le cadre de la mise en sûreté de vos sites et de vos activités, vous avez confié les missions de surveillance, de gardiennage et/ou d'intervention à une société de sécurité privée. Il s'agit là d'un choix capital pour le maintien d'un niveau de sûreté optimal pour vos installations alors même que votre responsabilité reste pleinement engagée.

Ces activités privées de sécurité agissent dans un cadre réglementaire précis mais aussi dans le respect du cahier des charges que vous avez rédigé et sur la base duquel vous avez sélectionné votre prestataire.

*Pour vous aider à conserver la maîtrise des opérations
réalisées pour votre compte,*

*SURTEO vous propose un audit des prestations de
sûreté/sécurité réalisées par votre fournisseur.*

Notre action se déclinera de la façon suivante :

- Analyse documentaire initiale (cahier des charges, plans de sûreté, procédures...)
- Visite de site et entretiens avec votre responsable sûreté/sécurité et avec les personnels de la société privée de sécurité
- Observations des pratiques et matériels déployés par les agents

A l'issue de notre intervention nous vous remettons un rapport reprenant les principales observations, les écarts éventuels ou les bonnes pratiques ainsi que des propositions d'amélioration et d'optimisation.

SURTEO

Tel: +33(0)6.14.33.11.24

contact@surteo.com

www.surteo.com